

Montréal

Appel de candidatures

Conseil du patrimoine de Montréal

Créé en 2002, le **Conseil du patrimoine de Montréal** est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine culturel et naturel. Il est composé de neuf membres, dont un(e) président(e) et deux vice-président(e)s, qui sont des professionnels et experts extérieurs à la Ville dans différents domaines liés au patrimoine : l'architecture de paysage, l'architecture, l'archéologie, l'histoire, le design urbain, l'aménagement, la biologie, etc.

Le mandat du Conseil du patrimoine de Montréal est de formuler des recommandations dans le but d'améliorer la qualité des projets et des politiques qui lui sont soumis et de formuler des avis et des commentaires destinés au conseil municipal afin d'éclairer les élus dans leurs prises de décision.

Cet appel de candidatures vise à constituer une banque dans laquelle seront recrutés les membres au cours des trois prochaines années. Le mandat est de trois ans, renouvelable une fois. Pour toute information sur le Conseil, consultez le site Internet : ville.montreal.qc.ca/cpm

Critères de sélection

1. Détenir une expertise professionnelle ou académique reconnue dans les domaines mentionnés ci-haut, basée sur une longue expérience.
2. Posséder une excellente connaissance du milieu montréalais et des enjeux relatifs à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.
3. Démontrer la disponibilité nécessaire pour participer aux séances du Conseil qui se tiennent les vendredis avant-midi.

Toute personne intéressée à siéger au sein du Conseil doit envoyer son curriculum vitae accompagné d'une lettre d'une page précisant son intérêt à devenir membre du Conseil. Veuillez soumettre votre candidature à l'attention de Julie St-Onge à l'adresse cpm@ville.montreal.qc.ca avant le 20 juillet 2018.

Renseignements : 514-872-3677